



Foto: ASGB

Stratégie de développement durable pour l'industrie des graviers et du béton

Les entreprises membres de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB) ont développé une stratégie durable.

Vision

Les entreprises membres de l'Association suisse de l'industrie des graviers et du béton (ASGB) produisent des matériaux de construction minéraux. Ils sont fabriqués en ménageant les ressources, sont recyclés à plusieurs reprises et peuvent être déposés dans une décharge prévue à cet effet en fin de vie.

Principes Généralités

L'ASGB reconnaît le développement durable comme un principe d'action indispensable, tout au long de la chaîne de création de la plus-value des matériaux de construction minéraux. À cet égard, l'association se base sur le principe

à 3 piliers du développement durable et vise, pour chacune de ses activités, à une mise en œuvre équilibrée et juste d'objectifs économiques, environnementaux et sociaux. L'ASGB soutient les efforts réduisant la consommation de matières premières et d'énergie, tout en garantissant un approvisionnement suffisant de matériaux de construction minéraux.

Efficacité

L'ASGB se concentre sur les mesures où elle peut exercer une influence directe, et notamment

- en ce qui concerne l'exploitation temporaire du sol (extraction de matières premières, remblayage et remise en état).

- en ce qui concerne l'utilisation des ressources pour la fabrication des matériaux de construction minéraux primaires et recyclés.
- en ce qui concerne le stockage des matériaux d'excavation et de déconstruction minéraux non-revalorisables.

Favorable à l'évolution

L'ASGB reste ouverte aux nouvelles évolutions scientifiques et techniques et promeut leurs essais et leur mise en application pratique.

Objectifs

L'ASGB s'engage en faveur d'un approvisionnement sûr et économique, de l'économie de la construction suisse, avec

des matériaux de construction minéraux efficaces en ressources et fabriqués de manière décentralisée. Pendant l'exploitation temporaire du sol, elle met à disposition des parcelles comme milieu de vie pour les plantes et les animaux pionniers. Les surfaces comblées sont remises en état dans les règles afin de retrouver leur fertilité initiale. Dans le sens de la responsabilité du fabricant, l'association s'engage en faveur de la récupération des matériaux de construction minéraux issus des déconstructions, de leur traitement et leur réinjection sous forme de matériaux de construction recyclés dans le circuit des matériaux de construction. En outre, l'ASGB

soutient également l'optimisation de l'utilisation des ressources lors de la fabrication de matériaux de construction minéraux, notamment en créant les fondements et les conditions-cadres nécessaires pour la promotion d'une fabrication des matériaux de construction minéraux respectueuse des ressources et faible en polluants. Elle encourage aussi l'amélioration continue et la conservation la plus longue possible dans le circuit des matériaux de construction primaires et recyclés et de leurs dérivés. L'ASGB crée également de la transparence en considérant le circuit des matériaux de construction techniques et naturels comme un système global et en mettant à disposition des instruments et des critères de mesure pratiques, tout en s'engageant en faveur d'un partenariat social juste.

Mesures Approvisionnement sûr et économique de l'économie de la construction

L'ASGB s'engage en faveur d'un approvisionnement régional et décentralisé du gravier ainsi que d'une législation et d'une normalisation justes et pratiques.

Exploitation temporaire et gestion respectueuse de sol

L'ASGB s'engage en faveur d'une remise en état du sol après l'extraction et le remblayage, conforme à l'état de la technique, de manière à ce que le sol puisse reprendre son usage initial sans perte de qualité. En outre, l'ASGB promeut la biodiversité lors de l'exploitation et du comblement en mettant les milieux ainsi créés à la disposition temporaire de la nature et en contribuant

de manière essentielle à la préservation de la biodiversité en Suisse.

Revalorisation en circuit des matériaux de construction minéraux

L'ASGB s'engage pour que les matériaux de construction recyclés s'établissent comme des matériaux de même valeur que ceux issus de sources primaires et qu'ils soient utilisés à chaque fois qu'ils remplissent les exigences techniques demandées. Mais aussi qu'ils ménagent les ressources, de la même manière pour les matériaux de construction primaires et recyclés qui peuvent être utilisés à long terme et sur plusieurs cycles (re-recyclable).

L'ASGB s'engage en faveur de matériaux de construction minéraux qui sont produits avec des agents liants optimisés afin de réduire les polluants et l'énergie consommée. L'ASGB, en sa qualité de partenaire de l'économie de la construction, s'engage pour que les fabricants de matériaux de construction prennent en compte l'application et l'utilisation durables de matériaux de construction minéraux dans l'ouvrage dès la phase de planification et leur réutilisation optimale après la déconstruction. En outre, l'ASGB en appelle à la responsabilité propre de chacun de ses partenaires de l'industrie de la construction pour une utilisation de matériaux peu polluants.

Optimisation de l'utilisation des ressources pour les matériaux de construction minéraux

L'ASGB s'engage en faveur de trajets courts des matériaux de construction et de déconstruction minéraux. Elle

se préoccupe également de la mise en place de méthode de travail et de production efficaces, pauvres en polluants et respectueuses des ressources. Ces pratiques sont sans cesse ajustées à l'état de la technique dans le cadre de l'acceptabilité financière. En outre, l'ASGB s'engage en faveur d'une législation et d'une normalisation équitables et pratiques.

Transparence

L'ASGB développe et met en œuvre des instruments de mesure qui sont faciles à manipuler en pratique et du point de vue administratif, qui démontrent l'origine et l'utilisation des ressources de manière transparente lors de l'achat et la fabrication de matériaux de production minéraux et qui se basent sur des critères de mesure adéquats pendant la production.

Partenariat social

L'ASGB crée un climat de travail social collégial et s'engage en faveur de conditions de travail qui favorisent des contrats de travail longs et garantissent ainsi la conservation du savoir-faire, des compétences spécifiques et la proximité avec les clients. Elle améliore de manière ciblée la protection de la santé et la sécurité au travail avec des formations initiales et continues correspondantes à tous les niveaux. Elle favorise l'apprentissage et intègre la formation continue ciblée à tous les niveaux mais aussi l'égalité de traitement et de chance pour les hommes et les femmes dans l'entreprise.

Communication

L'ASGB communique régulièrement sur la mise en œuvre de la présente stratégie de développement durable. ■